

JUIN 2023

BIP

BULLETIN D'INFORMATION DE PLOULEC'H
LIZER KELAOUIN KUMUN PLOULEC'H



Le Flambart : réalisation du club de modélisme

LE MOT DU MAIRE

L'été est là. Avant de profiter des beaux jours, je vous propose un petit état des lieux des projets communaux.

Le réaménagement intérieur de la mairie a commencé début avril. Pendant les travaux, l'accueil du public se fait dans la salle du Conseil en rez-de-jardin ; les réunions ainsi que les mariages sont transférés dans les autres salles communales. Tout devrait être prêt pour accueillir le public dans de meilleures conditions et offrir un cadre de travail mieux adapté aux agents dès juillet.

Le permis de construire pour le réaménagement de l'école a été déposé. À ce stade, il est prévu que les travaux débutent en décembre 2023 et se terminent en janvier 2025. Ces dates seront affinées une fois les entreprises sélectionnées. Quoi qu'il en soit, nous ferons au mieux pour minimiser les désagréments subis par le personnel communal, les enseignantes et surtout les

enfants (en préservant le temps de sieste des plus petits). Au final, la bibliothèque municipale déménagera au rez-de-chaussée du grand bâtiment à étage et la garderie périscolaire prendra sa place au centre de l'école. La partie maternelle sera également restructurée.

La conception du lotissement des Terres Blanches (dans le prolongement du lotissement de Kervrangen) avance comme escompté. Il y aura 33 logements sur une superficie totale de 1,9 hectare : 6 logements sociaux et 27 lots libres disponibles à la vente, avec une superficie moyenne de 410 m² (entre 220 m² et 710 m², afin de répondre aux demandes les plus variées). Le permis d'aménager devrait être déposé pendant l'été et la commercialisation débutera probablement début 2024. À ce jour, il est trop tôt pour donner les tarifs des lots, mais il est toujours possible de s'inscrire (sans engagement) en mairie pour être recontacté prioritairement.

Les travaux de préparation du futur PLU

(Plan Local d'Urbanisme) intercommunal, sur l'ensemble des 57 communes de Lan-nion-Trégor Communauté, se poursuivent. L'adoption définitive est envisagée pour 2025. Étant donné le cadre réglementaire national très contraint, j'attire l'attention de chacun sur le fait qu'il y aura beaucoup moins de parcelles constructibles que par le passé. Les personnes ayant des demandes à formuler sont invitées à le faire en mairie dès à présent.

Vous trouverez en dernière page de ce numéro la liste des événements prévus cet été à Ploulec'h. Je vous invite à en profiter pour faire vivre notre belle commune. Parfois, la découverte commence juste devant chez soi... Bel été à toutes et à tous !



Sylvain CAMUS

VIE SOCIALE

Déménagement des céramistes

Andréa et Julien « Les potiers du village » viennent de déménager de la salle du Kroas Hent pour s'installer au rez-de-chaussée du bâtiment de la salle polyvalente.

N'hésitez pas à leur rendre visite, ils seront heureux de vous accueillir.



Bibliothèque

La bibliothèque municipale, située rue des Ecoles, est ouverte le mardi, de 16h30 à 18h30, le mercredi, de 15 h 30 à 16h30, et le samedi, de 10h30 à 12h (fermeture les jours fériés et le mercredi pendant les vacances scolaires).

Les nouveautés suivantes sont à découvrir : Colson Whitehead « Harlem Shuffle », Daniel Pennac « Terminus Malaussène », Andreï Makine « L'ancien calendrier d'un amour », Samuel Benchetrit « Chroniques de l'asphalte », Bernhard Schlink « La petite-fille », Pierre Michon « Les deux Beune », Jacky Schwartzmann « Shit », Jean Michelin « Ceux qui restent », Xavier Müller « Erectus – Le dernier hiver », Mathieu Bezezi « Attaquer la terre et le soleil », Catriona Ward « La dernière maison avant les bois », Olivier Mak-Bouchard « La ballade du feu », Michael Bennett « Dette de sang », Gabrielle Filteau-Chiba « Encabanée » et « Bivouac », Agnes Ravatn « Le tribunal des oiseaux », Sigrun Palsdottir « Un coup de tête », Melissa Da Costa « Les lendemains », Victoria Hislop « L'île des oubliés », Maud Ankaoua « Kilomètre zéro », Marie-Bernadette Dupuy « Le château des secrets – Le rêve brisé », Fred Vargas « Sur la dalle »

Contact : bibliotheque@ploulech.fr
(Une porte ouverte sera organisée le jour de la kermesse de l'école)

VIE SCOLAIRE

Spectacle "secrets d'épices"

Une compagnie de Rennes est venue présenter Secrets d'épices aux PS de Christelle Quénéa et aux MS-GS d'Isabelle Geffroy, et a offert un beau voyage aux enfants par le biais des épices. Sur la scène, il y avait une vieille coque en bois, toutes voiles dehors, qui annonçait le départ avec Marco...

Un tour du monde coloré et parfumé par la cannelle, le curcuma, les clous de girofle, la terre, la mer, au gré des histoires avec des ombres chinoises et des marionnettes....

Ce spectacle plein de poésie a beaucoup plu aux enfants et a été financé par l'Amicale Laique.

La Mairie a mis à la disposition de l'école la petite salle du Patio, et Hubert des Services Techniques, a aidé sur le plan logistique.

Bouchons de l'espoir



Les élèves de l'école Les Bords du Léguer participent, de la Maternelle au CM, comme les années précédentes, à une chaîne de solidarité en collectant des bouchons en liège et en plastique. La collecte a été remise à Ameline Stéphan et à Sandrine, membres de l'association les Bouchons de l'espoir, qui ont remercié tous les participants, pour cette mobilisation et qui ont rappelé que les bouchons vont être transformés en billes pour la fabrication de divers objets en plastique. La finalité est d'aider financièrement les familles d'enfants handicapés.

Grâce à cette opération, les enfants sont sensibilisés à la préservation de l'environnement, aux principes du tri sélectif, aux bienfaits du recyclage et à la solidarité en direction des personnes en situation de handicap.»

VIE DES ASSOS

Nouvelle étape pour l'AMPT

L'Association de Modélisme franchit une nouvelle étape. Elle a quitté définitivement son ancien local pour finir d'investir l'ancienne salle des fêtes. Le musée du modélisme de Ploulec'h peut donc ouvrir ! Certes tout n'est pas totalement terminé mais la visite devient possible.

Que découvrir ? Les maquettes de bateaux retraçant le patrimoine maritime national (voiliers, cargos, péniches), entièrement construit en bois de manière ancestrale forment la base de ce musée. Les réseaux ferroviaires avec une nouvelle extension en cours de réalisation, où chaque adhérent y a exprimé sa part de créativité. Cela permet de découvrir une autre géographie qui complète notre réseau plus urbain. Autre point fort, déjà divulgué par la presse, la gare de Lannion en 1930 ! Cette réalisation offre une évocation du patrimoine de notre territoire, mêlant architecture, activités ferroviaires, histoire et anecdotes que les adhérents se feront un plaisir de raconter. Et encore plein de découvertes à faire !!!

Alors en attendant l'inauguration officielle, le musée sera ouvert cet été à partir du 1er juillet les mercredis et les samedis de 14h30 à 16h45. Pour les groupes, les visites sont envisageables après contact téléphonique au 02 96 46 50 80.

Enfin les 23 et 24 septembre 2023, l'Association organise le Salon Régional de Modélisme avec des clubs et des modélistes indépendants de Bretagne, de Normandie, d'Île de France....

Pour ces 25 ans, l'Association prend une nouvelle dimension, engageant Ploulec'h, dans le cercle restreint des communes valorisant le modélisme.



URBANISME

A savoir

Principales demandes d'urbanisme pour lesquelles il est obligatoire de déposer un dossier auprès de la Mairie. Pour tout projet, il ne faut pas hésiter à nous contacter.

Déclaration préalable pour :

- modifications de façade : ravalement, changement des menuiseries (portes, fenêtres), réfection de toiture ou pose de châssis de toiture (Vélux), transformation d'un garage en pièce à vivre
- piscines
- abris de jardin
- clôtures et murs
- vérandas, extension ou surélévation d'une surface comprise entre 5 et 20 m² (40 m² en Zone Urbaine). Attention, si l'agrandissement est compris entre 20 m² et 40 m² mais qu'il porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, il faut demander un permis de construire et recourir à un architecte.

divisions de terrain

Permis de construire pour :

- toute construction neuve dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m²
- extension dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m² (40 m² en Zone Urbaine)
- extension de 20 à 40 m² en Zone Urbaine lorsque les seuils de recours à un architecte sont franchis (plus de 150 m²)
- changement de destination avec modification de l'aspect extérieur de la construction

Permis de démolir : pour toute démolition rendant inutilisable tout ou une partie d'une construction

Vous avez un projet : rendez-vous sur servicepublic.fr et connectez-vous sur le portail AD'AU. Cet outil vous permettra de constituer votre dossier de demande. Une notice est également disponible sur ce site sous le numéro cerfa 51434*11. Elle comprend à partir de sa page 7 un tableau des formalités. En cas de doute, contactez la mairie.

Pour rappel, tout projet effectué sans autorisation est susceptible de faire l'objet d'une procédure administrative à votre encontre.

PATRIMOINE

La chapelle du Yaudet à la lumière de l'histoire

Les mystères que suscite, depuis longtemps, le site du Yaudet ne peuvent être éclairés que de deux manières : par les fouilles archéologiques pour les périodes les plus anciennes ; par ce que révèlent archives et monuments (à commencer par la chapelle) pour les quatre derniers siècles. C'est la seconde approche qui sera menée à l'occasion de cette conférence menée par Georges PROVOST, maître de conférences d'histoire moderne à l'université de Rennes 2.

La période allant du 17^{ème} au 20^{ème} siècle offre, tout d'abord, la possibilité de mesurer le rayonnement ancien du pèlerinage du Yaudet : au 17^{ème} siècle, lorsque le père Maunoir vient « missionner » en 1658-1659, la chapelle est le principal sanctuaire marial de l'ouest du Trégor. Depuis deux siècles surtout, la beauté du site, la conscience imprécise d'un passé lointain, l'étrangeté apparente de la Vierge couchée ont inspiré de multiples interprétations. Que peut en dire aujourd'hui l'historien, à partir de la documentation utilisable ? La conférence cherchera également à faire le point.

Conférence le samedi 8 juillet 2023 à 18 heures à la chapelle du Yaudet.



COMMERCES

Apiculteur

Le Rucher Le Buanec de Plounérin est présent sur votre marché de Ploulec'h le mardi place de la mairie à partir de 16h.

- Miel au blé noir
- Miel toutes fleurs de trois ruchers différents.
- vente de bougies à la cire naturelle



Maraîcher

Depuis le début de l'année Monsieur Didier LE LANN à pris place sur le marché de Ploulec'h. Il remplace donc Sabine MAGUET qui a décidé de changer de marché.

Didier vend ses légumes et œufs bio, qu'il cultive dans son exploitation de Pluzunet.



Le marché se déroule tous les mardis à partir de 16h. Pour information, le crêpier Arnaud JACOB sera absent cet été.

Infos pratiques

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 25/04/2023 fixe les mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et régleme l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor.

« Sont appelés déchets verts ménagers les éléments végétaux issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de ramassage et de débroussaillage issus de particuliers, entreprises, collectivités territoriales pour l'entretien de leur jardin, espaces verts, et parcs. »

«Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et du paysage.»

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Andréa GALOIS le 18/04/2023
Ambre GEORGET le 24/04/2023
Nélio VINCENT le 30/04/2023
Iris LE PERSONNIC le 08/05/2023

DÉCÈS

Carlo SPANO le 24/05/2023
Jean ROPERS le 12/06/2023

N°9 - Juin 2023-

Bulletin d'Information de Ploulec'h
Directeur de publication : Sylvain Camus
Mise en page et rédaction : Cécile GUILLOU
Impression : Publitregor

Ont participé à ce numéro : les membres de la commission communication, les bénévoles de la bibliothèque, l'école «Les Bords du Lèguer», le club de modélisme

Crédits Photos : Mairie de Ploulec'h,

RENCONTRE avec Michèle GAGNEUX (Conseillère municipale)



Originaire de Montmorency (Val d'Oise), j'y ai vécu jusqu'à mon installation en Seine-et-Marne avec mon mari où nous avons eu deux enfants.

J'ai travaillé comme secrétaire pendant 11 ans à l'UIMM à Paris. Ensuite, je me suis rapprochée de mon domicile et j'ai travaillé dans une usine de fabrication de transformateurs où je faisais la planification et les achats, puis dans une entreprise de fabrication de machine pour l'alimentation en tant que secrétaire comptable. Enfin j'effectue mes 10 dernières années, toujours comme secrétaire comptable, dans

une entreprise de serrures à Paris. Pour notre retraite, nous avons trouvé la maison rêvée dans le bourg de Ploulec'h. Je m'y suis installée définitivement en 2019 avec la joie d'avoir mes enfants dans la région.

Je n'avais jamais envisagé d'entrer dans un conseil municipal, mais la motivation est venue de l'envie de vivre dans une commune de taille modeste et qu'elle le reste. J'occupe un poste de conseillère municipale aux commissions finances, communication et urbanisme.

AGENDA

JUILLET

1 et 2 : Summer Swing Breaks organisé par Trégor Swing *au Patio*

8 : conférence « la chapelle du Yaudet à la lumière de l'histoire » *à la chapelle du Yaudet*

9 : Vide-greniers organisé par le Nid'eau *à la salle des sports*

15 : concours de boules organisé par l'amicale de la boule

11, 18 et 25 : randonnées pédestres gratuites et sans réservation - infos en mairie

22 : Festiribouleziec organisé par Ploulec'h Loisirs *sur le plateau derrière l'école*

26 : spectacle « I put a spell on you » (jazz/musique baroque) organisé par Voce Humana *au Patio* - Infos et réservations : www.vocehumana.fr

AOÛT

19 : concours de boules organisé par l'amicale de la boule

2, 8, 22 et 29 : randonnées pédestres gratuites et sans réservation - infos en mairie

27 : messe retransmise en direct sur France 2 *en plein air au Yaudet*

SEPTEMBRE

8 : forum des associations *au Patio*

17 : vide-greniers organisé par l'amicale des employés communaux *sur le plateau derrière l'école*

16 et 17 : journées du patrimoine : exposition de papiers roulés avec possibilité également de cartonnage, de porcelaine ou de rénovation de fauteuils organisé par l'association Les amis de la Chapelle Saint Herbot *à la chapelle Saint-Herbot*

20 : concours de boules organisé par l'amicale de la boule

OCTOBRE

18 et 19 : stage de tango *au Patio*